



S'approprier la prévention des RPS Quels processus, quels acteurs ?

**Exemple d'un Service de Santé au Travail :
l'ACMS**



Présentation de l'ACMS

- Création : 1945
- Effectif salariés : 1144
dont 298 MDT, 78 IST, 88 IPRP, 94 AST, 61 AS, 271 Secrétaires médicales
- Répartition : 45 secteurs sur toute l'Ile-de-France
- Effectif suivi : 1.000.000 de salariés et 76 000 lieux de travail



L'Equipe de santé au travail

Les équipes de santé au travail sont rattachées à des secteurs géographiques.

L'équipe type est composée de 16 personnes :

- 1 responsable de secteur de formation AS
- 4 MDT
- 2 IST
- 5 secrétaires
- 2 AST
- 1 IPRP technicien
- 1 AS
- 1 IPRP transverse (Ergo, Psycho, Chimiste) rattaché à plusieurs secteurs



Les IPRP de L'ACMS

- 36 THSE
- 12 Techniciens chimie
- 23 Ergonomes
- 13 Psychologues en santé au travail

Un logiciel dédié permet de saisir les demandes par thématique d'intervention et de tracer l'activité des IPRP (par demande et par lieu de travail).



Procédure de fonctionnement des MDT et IPRP

- 1- le MDT saisit la demande d'intervention pour une entreprise et pour une thématique donnée,
- 2- l'IPRP prend contact avec le MDT pour préparer l'intervention et le contact avec l'entreprise,
- 3- l'IPRP rédige une proposition d'intervention qu'il fait valider par le MDT et le chef d'entreprise,
- 4- l'IPRP saisit dans le logiciel les différentes actions menées dans l'entreprise,
- 5- A la fin de l'intervention, l'IPRP rédige un rapport qu'il adresse au MDT pour transmission à l'entreprise.



Moyens mis en place par l'ACMS pour construire la pluridisciplinarité

- Les **réunions pluridisciplinaires** mensuelles ou bi-mensuelles animées par les MDT qui ont pour fonction de parler des interventions en cours et préparer les interventions futures.

- Les **DPCS** : démarche pluridisciplinaire collective de secteur

Il s'agit d'actions collectives en direction des adhérents du secteur sur des thèmes retenus par l'ACMS dans le cadre du CPOM



Difficultés / Obstacles

- Un modèle dominant,
- Des raisons historiques,
- Un modèle organisationnel,
- Un déficit de réflexion sur la prévention.

Comment construire la pluridisciplinarité et dans quel modèle de collaboration cela est-il possible ?



Proposition des Psychologues

Dans le cadre d'un dispositif de réflexion sur nos pratiques :

- Mise en évidence de nos points de butée tant en interne qu'à l'externe,
- Elaboration avec le consultant d'un dispositif de formation interdisciplinaire destiné aux préventeurs intervenant en SSTI ;

objectifs :

Situer les questions de santé au travail et les enjeux de la prévention dans le registre des critères économiques qui fondent les modèles d'organisation et de pilotage des entreprises.

Développer au sein du service une culture et des stratégies de prévention communes.

Cette formation a récemment été présentée au CODIR qui semble intéressé.